



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 113 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE de 10 à 30 % des personnes ayant contracté la COVID-19 doivent subir des séquelles qui perdurent pendant des mois après l'infection;

CONSIDÉRANT QUE ces symptômes post-COVID vont de la perte de l'odorat (anosmie) à la fatigue chronique (encéphalomyélite myalgique) en passant par des migraines, des essoufflements, des douleurs musculaires jusqu'à la tachycardie;

CONSIDÉRANT QUE ces patients sont abandonnés à eux-mêmes étant considérés comme guéris de la COVID et que leur médecin de famille ignore comment traiter ces symptômes post-COVID;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre sur pied dans la Capitale-Nationale une clinique post-COVID, comme il en existe à Sherbrooke et à Montréal, afin de mettre au point des traitements adéquats pour les victimes de la COVID longue durée.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Catherine Dorion
Députée de Taschereau

08 juin 2021

Date de signature de l'extrait